



**PRIX DU  
MÉRITE MUNICIPAL  
2002**

**Lauréats et Lauréates**



## PRIX DU MÉRITE MUNICIPAL 2002

Le Mérite municipal est un témoignage de reconnaissance à l'égard de personnes ou d'organismes qui ont œuvré d'une façon exemplaire à la qualité de vie de leurs concitoyennes et de leurs concitoyens.

Les prix décernés aux lauréats sont attribués dans **trois catégories** distinctes : **citoyen, employé municipal** et **organisme communautaire** dans chaque classe de population :

Classe 1 :	100 000 habitants et plus
Classe 2 :	25 000 à 99 999 habitants
Classe 3 :	10 000 à 24 999 habitants
Classe 4 :	5 000 à 9 999 habitants
Classe 5 :	2 000 à 4 999 habitants
Classe 6 :	1 999 habitants et moins

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

## TABLE DES MATIÈRES

ASSOCIATION DE PERSONNES AVEC DIFFICULTÉS VISUELLES DE MANICOUAGAN	
Ville de Baie-Comeau .....	4
PIERRE-YVES BLANCHARD	
Ville de Chambly .....	5
LA COUVÉE	
Ville de Chibougamau .....	6
ROGER ARPIN	
Ville de La Malbaie .....	7
MARC CHÉNIER	
Municipalité de L'Ange-Gardien .....	8
VÉRONIQUE RODGERS	
Municipalité de L'Île-d'Anticosti .....	9
JACQUES LANGLOIS	
Ville de Mont-Joli .....	10
MAURICE ROUSSEAU	
Ville de Montmagny .....	11
BENOIT HÉBERT	
Municipalité de Plaisance .....	12
LE PERSONNEL DE LA VILLE DE QUÉBEC	
Ville de Québec.....	13
AIDE À LA COMMUNAUTÉ ET SERVICES À DOMICILE	
Ville de Québec – Arrondissement 7 .....	14
SUZANNE MATHIEU L'HEUREUX	
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu .....	15
TABLE DE CONCERTATION SUR LA PAUVRETÉ	
MRC DE DEUX-MONTAGNES ET DE MIRABEL (SUD)	
Ville de Saint-Eustache.....	16
DENIS-E. MARCHAND	
Ville de Saint-Georges.....	17
PIERRE AUDET	
Ville de Saint-Hyacinthe.....	18
LA FÊTE DES CHANTS DE MARINS	
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli .....	19
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE	
DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY	
Paroisse de Saint-Marc-de-Figuery.....	20
DENIS SIMARD	
Ville de Trois-Rivières.....	21
SÉBASTIEN FONTAINE	
Municipalité de Weedon .....	22

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :**

**BAIE-COMEAU**

**Classe :**

**3 (24 201 h.)**

**Catégorie :**

**Organisme communautaire**

**LAURÉATE :**

**ASSOCIATION DE PERSONNES  
AVEC DIFFICULTÉS VISUELLES  
DE MANICOUAGAN**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Après une demande d'installation de feux sonores déposée en 1995 au ministère des Transports, l'Association de personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan lance son premier feu sonore le 3 décembre 1997, sur le coin du boulevard Laflèche et Parfondeval à Baie-Comeau. En mai 1999, un deuxième feu sonore est installé par le Ministère au coin des rues Blanche et Laflèche.

L'Association est la seule à défendre les droits des personnes handicapées visuelles sur la côte nord. Elle a été la première à sensibiliser la population aux difficultés que peut représenter la traversée des intersections de la ville pour des personnes aveugles ou malvoyantes. Rappelons que ce sont les premiers feux sonores installés dans l'est du Québec.

Avec le soutien de madame Patricia Odgers, spécialiste en orientation et mobilité de l'Institut de réadaptation en déficience physique du Québec, l'Association a fait beaucoup de sensibilisation dans l'est du Québec afin de faire découvrir aux gens les lacunes de la circulation pour les personnes handicapées visuelles en plus d'inciter d'autres villes à la mise en place de feux sonores.

Grâce à l'installation à Baie-Comeau de feux sonores d'une durée plus longue, plusieurs personnes telles les handicapées, les gens en fauteuil roulant, les cyclistes et les personnes âgées se sentent désormais davantage en sécurité lors de la traversée des rues de la ville.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** CHAMBLY  
**Classe :** 3 (20 342 h.)  
**Catégorie :** Employé municipal

**LAURÉAT :** PIERRE-YVES BLANCHARD

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

On reconnaît la richesse patrimoniale de Chambly : l'architecture, le fort, le bassin et le canal ont tous acquis leurs lettres de noblesse. Ce que l'on ignore toutefois, c'est que la population de Chambly compte une forte proportion d'artistes et d'artisans et de nombreux amateurs de la culture que ce soit en arts visuels ou de la scène, en littérature ou en histoire. En décembre 2000, une personne s'affirme. Pierre-Yves Blanchard décide de mettre de l'avant un projet de politique culturelle officielle à la Ville de Chambly.

Le processus d'élaboration de cette politique mérite d'être reconnu. Dans un premier temps, Pierre-Yves Blanchard s'assure de la collaboration du milieu et il sensibilise la communauté des affaires et de l'éducation. C'est ainsi qu'il met sur pied un comité de travail composé de représentants et représentantes de tous les secteurs d'activité. De ce comité émergent un répertoire culturel, la tenue d'un colloque sur les besoins de la population et la préparation de la politique. Fort de la synergie ainsi créée, M. Blanchard propose une politique culturelle qui correspond aux aspirations de la population.

La politique a été élaborée dans une démarche de réel partenariat entre tous les acteurs et actrices de la municipalité, ce qui lui donne un impact certain. La diversité de la composition du comité reflète bien cette situation. Par son écoute, son respect et sa détermination, Pierre-Yves Blanchard a fait de la culture un des moteurs de développement de la ville, contribuant de ce fait à l'essor et à la notoriété de Chambly.

Les artistes et artisans améliorent la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de Chambly. Grâce au travail de Pierre-Yves Blanchard, il est maintenant possible de créer des événements culturels de qualité et de présenter ainsi un juste reflet de la richesse de la municipalité de Chambly.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :**

**CHIBOUGAMAU**

**Classe :**

**4 (8 400 h.)**

**Catégorie :**

**Organisme communautaire**

**LAURÉATE :**

**LA COUVÉE**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Ayant vu le jour en 2000, La Couvée se veut un incubateur d'entreprises en milieu populaire. Elle est administrée par un groupe de sept bénévoles et a entrepris des projets d'affaires. Le but de La Couvée, c'est que les employés et employées deviennent les propriétaires de leur entreprise.

Au départ, plusieurs projets consistaient à améliorer les services à la collectivité. Cependant, certains se sont révélés plus innovateurs : des serres et une pisciculture souterraines utilisent d'anciennes infrastructures minières abandonnées car les ressources minières sont épuisées. Ces immenses infrastructures permettront de diversifier l'économie de la municipalité basée originellement sur l'industrie forestière et minière.

La Couvée s'est développée jusqu'à maintenant grâce au soutien du milieu, de la municipalité et des représentants des différents ministères. La réussite de La Couvée est attribuable en grande partie à l'acharnement des bénévoles et au dynamisme de ses employés et employées. Les objectifs principaux visaient à remettre des gens sur le marché du travail, à générer des projets favorisant la créativité et surtout à diversifier l'économie de cette belle région. Ils sont atteints car plus de cinquante personnes sont au travail et déjà plusieurs réalisations le prouvent.

Les projets implantés au cours des dernières années sont : salles de culture souterraines, travaux d'aide domestique, covoiturage, cuisine collective, pisciculture souterraine, restauration d'habitats fauniques, pêche blanche, tourisme réceptif, production d'un livre de recettes, projet d'accompagnement pour les aînés.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** LA MALBAIE

**Classe :** 4 (9 454 h.)

**Catégorie :** Employé municipal

**LAURÉAT :** ROGER ARPIN

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

M. Roger Arpin, qui est entré au service de la Ville de La Malbaie en 1966, occupe le poste de directeur général. Il compte, bien sûr, de nombreuses réalisations professionnelles qui ont contribué à améliorer la qualité de vie de ses concitoyens. Mais il en est une qui aura eu des répercussions à la grandeur du Québec : la prise en charge du développement domiciliaire par les municipalités.

En 1971, la Ville acquiert un terrain de plus d'un million de pieds carrés pour protéger ses pistes de ski et aménager un ensemble sportif. À la suggestion de M. Arpin, elle fait une demande à la Commission municipale du Québec pour convertir les terrains restants en lotissement domiciliaire sous son contrôle. Le concept d'aménagement prévoit la construction, répartie en trois phases, de 479 logements dont certains pour des familles à faible revenu.

La Commission lui accorde une permission spéciale pour la vente de terrains domiciliaires. Dès la première année, la Ville vend plus de 40 terrains. La Ville de La Malbaie devenait ainsi la première municipalité à prendre en main son développement domiciliaire. Elle ouvrait la porte au Programme d'acquisition et d'aménagement de terrain, mis sur pied en 1977 par la Société d'habitation du Québec, qui permettra aux municipalités d'acquérir et d'aménager des terrains à des fins résidentielles.

M. Arpin a également été l'un des administrateurs fondateurs de l'Office municipal d'habitation de La Malbaie dont il a été le directeur de 1979 à 1995. Cet homme dynamique a eu la persévérance de concrétiser ses « bonnes idées » pour le mieux-être de la collectivité.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** L'ANGE-GARDIEN

**Classe :** 5 (3 993 h.)

**Catégorie :** Employé municipal

**LAURÉAT :** MARC CHÉNIER

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Embauché le premier août 1990 par la Municipalité de L'Ange-Gardien comme directeur du Service de protection contre les incendies à temps partiel, monsieur Marc Chénier acceptait à ce moment la responsabilité de bâtir à partir de rien une brigade de pompiers volontaires qui aujourd'hui, après plus de dix ans, est une des fiertés des citoyens de L'Ange-Gardien. En effet, lorsque monsieur Chénier est embauché en 1990, le Service de protection contre les incendies vient d'être créé, et tout est à faire : il faut recruter des pompiers et les former, il faut acquérir des véhicules et des équipements, il faut négocier des ententes d'entraide avec les voisins et enfin il faut réaménager le garage municipal en caserne et en construire une deuxième. En tant que directeur, monsieur Chénier a dû s'occuper de tout; il est donc le principal artisan de la mise en place du Service de protection contre les incendies de L'Ange-Gardien.

Ce qui est exceptionnel dans cette réalisation est le fait que monsieur Chénier ait accepté de s'investir dans une tâche d'une telle ampleur sans que cela soit son travail principal; il devait donc employer ses temps libres, ses congés et fins de semaine pour travailler à ce projet. De plus, la rémunération qu'il recevait lors de son embauche et pendant les années qui ont suivi n'avait aucune commune mesure avec le travail fourni. La seule raison qui peut motiver un tel engagement est certainement le désir d'être utile et d'assurer une meilleure qualité de vie à ses concitoyens.

Aujourd'hui, la brigade de protection contre les incendies de L'Ange-Gardien compte 24 pompiers à temps partiel et dispose de quatre véhicules et de tout l'équipement lui permettant de combattre efficacement les incendies. Marc Chénier, qui dirige toujours cette brigade, est animé du même souci de maintenir le haut niveau d'efficacité de celle-ci en organisant régulièrement des sessions de formation, en améliorant continuellement la qualité de l'équipement et en motivant son personnel.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** L'ÎLE-D'ANTICOSTI

**Classe :** 6 (280 h.)

**Catégorie :** Employé municipal

**LAURÉATE :** VÉRONIQUE RODGERS

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

En novembre 1999, Véronique Rodgers est sollicitée afin de mettre en place un nouveau système informatique à la municipalité. Elle devient officiellement employée permanente en mars 2000 à titre d'adjointe administrative. Elle assure la tenue des livres comptables et effectue les tâches reliées au secrétariat. Elle doit apprendre très rapidement puisque la secrétaire-trésorière adjointe quitte en juin 2000 et que le secrétaire-trésorier et directeur général fait de même en octobre de la même année. Avant que le personnel ne soit remplacé, Véronique Rodgers tient seule les rênes de la municipalité. Elle prend les bouchées doubles et relève le défi avec succès.

Quoique la petite municipalité, située au centre du golfe Saint-Laurent, dispose d'un budget limité, ce qui réduit les possibilités de déplacement, de formation ou de ressourcement, M<sup>me</sup> Rodgers accomplit un travail de grande qualité.

Native de l'île, Véronique Rodgers connaît les besoins des gens de l'île. Malgré l'ampleur de sa tâche, elle répond de façon personnalisée et rend une multitude de services à ceux et celles qui l'interpellent. Que ce soit pour la planification d'activités de loisirs ou la préparation de documents, tous les organismes locaux font appel à elle.

M<sup>me</sup> Rodgers s'engage également de façon bénévole dans sa communauté. Présidente du club de curling de l'île, elle contribue à structurer le hockey pour les jeunes et les adultes et elle organise des cours de danse sociale. Véronique Rodgers fait partie de ces personnes dynamiques qui mobilisent les autres et créent une vie communautaire stimulante.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** MONT-JOLI

**Classe :** 4 (6 958 h.)

**Catégorie :** Citoyen

**LAURÉAT :** JACQUES LANGLOIS

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Aujourd'hui âgé de 70 ans, M. Jacques Langlois est un homme d'une rare générosité qui, depuis plus de 30 ans, œuvre au mieux-être de ses concitoyens de tous les âges. Il est de tous les combats, ou presque.

Dans le domaine du sport, on le retrouve dans l'organisation des Jeux de l'est du Québec qui se sont déroulés à Mont-Joli il y a 20 ans. Pendant huit ans, il recrute et forme de jeunes golfeurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie en vue de compétitions nationales. Il sera également responsable du hockey mineur, des cadets de l'air Escadron 736-Mont-Joli et du club de natation Les Espadons de Mont-Joli.

En plus d'avoir participé à la mise sur pied de la Maison des familles et du Centre de formation en récupération des déchets solides et matières recyclables de La Mitis, il a coordonné de nombreuses levées de fonds pour divers organismes du milieu. Membre très actif des chevaliers de Colomb et du club Lion de Mont-Joli, il trouve encore le temps pour trois organismes indispensables à la région :

- ⇒ la Fondation Bébé Maxime qui a pour mission d'amasser des fonds destinés aux parents d'enfants qui ont besoin de soins médicaux spécialisés à l'extérieur de la région;
- ⇒ le Noël du bonheur qui offre à plus de 150 enfants défavorisés de La Mitis un cadeau de Noël désiré et un repas de Noël en famille;
- ⇒ le Centre d'action bénévole de La Mitis dont il est le président depuis 13 ans.

Les preuves sont « accablantes » : M. Langlois est, sans conteste, un homme sensible et dévoué qui a à cœur l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens et le développement de l'action communautaire dans son milieu.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** MONTMAGNY

**Classe :** 3 (12 029 h.)

**Catégorie :** Citoyen

**LAURÉAT :** MAURICE ROUSSEAU

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Monsieur Maurice Rousseau, un citoyen très dévoué à sa communauté, a toujours porté une très grande attention au patrimoine bâti et vécu de sa ville. Depuis le début des années 1990, il s'est associé à plusieurs citoyens et citoyennes pour promouvoir l'histoire de la ville de Montmagny.

À la fin de l'année 1994, il fait partie d'un comité spécial mandaté par la Ville pour organiser les fêtes du 350<sup>e</sup> Anniversaire de la seigneurie de la Rivière-du-Sud. L'activité remporte un grand succès et enregistre un surplus financier très important. Elle provoque la création de la Société d'histoire et l'ouverture du Centre d'histoire de Montmagny dans l'ancienne gare.

Maurice Rousseau est le président de la société d'histoire et le conservateur bénévole du centre d'histoire. Ce dernier renferme déjà plusieurs milliers de documents et d'objets offerts à la curiosité du public. M. Rousseau a, entre autres, colligé et fait relier toutes les copies des hebdomadaires de la ville depuis l'an 1896 de même que les registres des paroisses.

Il a largement contribué à la transformation de l'ancienne gare du CN, abandonnée depuis plusieurs années, en centre d'histoire de plus en plus fréquenté, non seulement par les gens de Montmagny, mais aussi par ceux de l'extérieur. Monsieur Rousseau a ainsi fait la preuve qu'on peut rendre un vieux bâtiment désaffecté accessible aux citoyens et même agréable à fréquenter et cela à peu de frais.

L'engagement de M. Rousseau dans sa communauté et ses nombreux ouvrages sur la vie communautaire et sur l'histoire lui ont valu le titre de « bâtisseur » de Montmagny. Moins de dix personnes ont reçu cette précieuse médaille civique de la part de la Ville de Montmagny.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** **PLAISANCE**

**Classe :** **6 (1 023 h.)**

**Catégorie :** **Employé municipal**

**LAURÉAT :** **BENOIT HÉBERT**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Soutenu pendant quatre ans par M. Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, la réalisation du Centenaire de Plaisance, en 1999, a contribué au développement de la municipalité. Grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de cet homme généreux, Plaisance a acquis lors du centenaire une visibilité et un rayonnement non encore démentis à ce jour.

Sous l'égide de M. Hébert, le projet du Centenaire de Plaisance a suscité l'intérêt de deux municipalités voisines, Montpellier et Notre-Dame-de-la-Paix. Ces dernières fêtant leur centenaire cette année, elles ont fait appel aux conseils éclairés de M. Hébert et ont largement bénéficié de l'expérience acquise par la municipalité.

Jamais Plaisance n'aurait pu servir un tel exemple de dynamisme et d'efficacité si son jeune directeur général n'avait été là pour coordonner le dossier.

De plus, M. Hébert est engagé dans le domaine des loisirs comme responsable d'une équipe de hockey et il fait partie du conseil d'administration de l'Association du hockey mineur de la Petite-Nation. Il supervise également le comité des loisirs de la municipalité.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** QUÉBEC

**Classe :** 1 (504 235 h.)

**Catégorie :** Employé municipal

**LAURÉAT :** LE PERSONNEL DE  
LA VILLE DE QUÉBEC

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Le Comité de transition de la Ville de Québec s'était donné comme orientation d'inviter les employées et les employés de la Communauté urbaine de Québec ainsi que ceux des villes qui formaient la communauté urbaine à participer aux travaux de planification et de mise en place de la structure et des activités de la Ville de Québec. La réponse à cette invitation a été plus que positive. C'est ainsi que plus de 500 employées et employés ont collaboré aux travaux de quelque 132 comités et groupes de travail du comité de transition. Cette contribution exceptionnelle a fait en sorte que la structure fonctionnelle de la nouvelle ville de Québec était en place et pleinement opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Des mesures et des moyens aptes à maintenir et à améliorer la qualité de réponse aux demandes des citoyens et des citoyennes ont aussi été appliqués dès les premiers jours de la nouvelle ville. C'est le cas notamment du guichet de réponse unique qui comprend notamment deux mesures particulières : la publication d'un nombre limité de numéros de téléphone, un par arrondissement, et le déploiement d'un système intégré de gestion des requêtes et des plaintes. Dans le contexte du fonctionnement de la nouvelle ville, la direction et le personnel de chacun des arrondissements ont déployé des efforts particuliers pour offrir aux citoyennes et aux citoyens des services adéquats sans augmentation des dépenses.

La participation soutenue d'un aussi grand nombre d'employées et d'employés à la mise en place de la Ville de Québec est une mesure exceptionnelle qui comportait sa part de risques. Les partisans de la participation des employés ont vu juste et l'approche pourrait être intégrée dans les pratiques de gestion municipale au Québec.

Les résultats de la participation du personnel à la mise en place de la nouvelle ville de Québec témoignent du professionnalisme et de l'efficacité des gens qui font partie de cette administration municipale. Cette expérience est un éloquent témoignage de la préoccupation du personnel d'offrir des services de qualité dans le respect de la capacité de payer des citoyennes et des citoyens.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** QUÉBEC – Arrondissement 7

**Classe :** 1 (513 397 h.)

**Catégorie :** Organisme communautaire

**LAURÉAT :** AIDE À LA COMMUNAUTÉ  
ET SERVICES À DOMICILE

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Aide à la communauté et services à domicile est un organisme à but non lucratif qui a été fondé en 1986 pour répondre à des besoins du milieu. L'objectif principal est d'améliorer la qualité de vie des personnes, qu'elles soient âgées, handicapées, souffrant de maladies chroniques ou membres de familles en difficultés par des services de maintien à domicile. Parallèlement, l'organisme stimule la concertation entre les entreprises bénévoles, les organismes communautaires et les coopératives.

Depuis sa constitution, l'organisme a créé 680 emplois, offert 309 000 heures de service en maintien à domicile et servi 6700 clients. Il a établi des collaborations avec plus de 150 partenaires et 340 personnes ont effectué au-delà de 135 000 heures de bénévolat. Plateau de travail pour le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, il est un lieu de stage recherché par les institutions de formation professionnelle, technique et universitaire ainsi que par l'organisme Katimavik. Actuellement Aide à la communauté et services à domicile emploie 75 travailleurs et travailleuses et supervise 110 bénévoles. Ses activités en économie sociale se divisent en trois volets : le maintien à domicile, le magasin Vesto-Recycle et la Maison communautaire Henri-Bergeron.

Ancienne manufacture de chaussures, la maison Henri-Bergeron regroupe 19 organismes à but non lucratif. Depuis son achat il y a plus de trois ans, ministres, députés, une délégation nationale (Écosse) et une délégation internationale (France) se sont déplacés afin de constater l'aspect novateur de ce projet. À l'issue de ces visites, on a mis en place un programme de soutien pour les organismes désirant acquérir et rénover des édifices.

Deuxième plus gros employeur de l'ex-ville de Loretteville, la maison revitalise un quadrilatère du centre-ville, développe une synergie de la vie communautaire et procure aux organismes une visibilité accrue. La fondation des Caisses populaires a décerné à Aide à la communauté et services à domicile le prix provincial Desjardins en développement communautaire pour souligner l'excellence de son engagement, de son action humanitaire, de sa solidarité et de sa coopération avec le milieu.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

**Classe :** 6 (1 550 h.)

**Catégorie :** Citoyen

**LAURÉATE :** SUZANNE MATHIEU L'HEUREUX

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Depuis septembre 2001, la Maison de la culture Eulalie-Durocher offre à la population de Saint-Antoine-sur-Richelieu et des environs un programme culturel riche et varié. Jeunes et moins jeunes ont ainsi l'occasion de visiter des expositions, d'assister à des concerts et à des conférences. Et les artistes, musiciens et écrivains de Saint-Antoine ont la possibilité de faire connaître, et reconnaître, leur talent.

Bien que de nombreux bénévoles aient participé à la création de la maison de la culture, c'est M<sup>me</sup> Suzanne Mathieu L'Heureux qui est à l'origine de cette initiative. C'est elle, en effet, qui a eu l'idée de transformer le presbytère, un magnifique édifice patrimonial de 1882, en un lieu de rencontre culturelle. Cette femme dynamique, membre du conseil d'administration de la Société historique et culturelle de Saint-Antoine-sur-Richelieu, avait déjà à son crédit l'organisation de plusieurs activités. Elle convainc donc la fabrique de la paroisse, le conseil municipal et plusieurs de ses concitoyens de l'intérêt de son projet pour la communauté.

Elle avait vu juste, car les concerts « Les dimanches en musique », les expositions d'art et de photos anciennes, les conférences « Les jeudis d'Eulalie » et les activités à l'intention des aînés et des écoliers sont fort courus. Et l'on prévoit que la rétrospective Léon Bellefleur, un artiste québécois de premier plan, attirera cet été de très nombreux visiteurs.

Peu de municipalités de moins de 1600 habitants peuvent se vanter d'avoir leur propre maison de la culture. Grâce à M<sup>me</sup> Mathieu L'Heureux et à son équipe de bénévoles, Saint-Antoine a aujourd'hui une vie culturelle collective riche et passionnante. Ce qui a eu pour effet d'accroître la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens, d'instaurer un climat stimulant pour les créateurs et de rendre les manifestations culturelles accessibles à tous les groupes d'âge.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

<b>MUNICIPALITÉ :</b>	<b>SAINT-EUSTACHE</b>
<b>Classe :</b>	<b>2 (41 295 h.)</b>
<b>Catégorie :</b>	<b>Organisme communautaire</b>
<b>LAURÉATE :</b>	<b>TABLE DE CONCERTATION SUR LA PAUVRETÉ MRC DE DEUX-MONTAGNES ET DE MIRABEL (SUD)</b>

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

La mission de la table de concertation est de sensibiliser la population à la pauvreté, d'informer les personnes vivant dans la pauvreté sur les ressources existantes et de favoriser la concertation de ces ressources. La table agit sur les causes de la pauvreté en créant des liens humains et chaleureux entre les personnes dans le besoin et les intervenants.

Améliorer les conditions implique une intervention simultanée sur l'alimentation, le logement, l'éducation, le vêtement et le transport. C'est ainsi que la table a entrepris de nombreux projets. Outre un dépliant sur les ressources de dépannage, des soirées d'information et l'obtention de tarifs réduits dans le transport en commun, soulignons le comité logement, qui vise à combler une pénurie de logements accessibles, le comité sur les interruptions d'électricité, qui négocie des ententes afin d'éviter les interruptions de service aux familles dans le besoin, le projet Répit, qui est un fonds d'aide pour la rentrée scolaire et pour l'accessibilité aux camps d'été et le projet Joujou Récup-R qui consiste à recycler des jouets au moyen d'un atelier de travail pour déficients intellectuels.

En 1999, Joujou Récup-R reçoit un prix de l'Association québécoise d'intégration de la déficience intellectuelle ainsi que le prix d'appréciation de la R.R.S.S.S. Laurentides pour la qualité du projet. En 2000, il participe au Salon de l'innovation et présente un atelier au colloque de l'AQIS. Accord 2000, le plus récent projet de la table, a un impact dans la communauté. Testé auprès de 110 personnes, le projet met en place un plan de reconstruction de la personne qui s'engage auprès d'organismes et d'individus pour améliorer ses conditions de vie.

Créée en 1991, la table n'a pas de permanence. Elle est composée de 44 membres : organismes communautaires, paroissiaux, municipaux et scolaires ainsi que du domaine de la réadaptation ou de la santé. Les organismes membres assument à tour de rôle le leadership de la Table de concertation sur la pauvreté MRC de Deux-Montagnes et de Mirabel (sud) : un bel exemple de prise en charge par le milieu.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** SAINT-GEORGES

**Classe :** 2 (29 000 h.)

**Catégorie :** Citoyen

**LAURÉAT :** DENIS-E. MARCHAND

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Pédagogue de formation et de carrière, M. Denis-E. Marchand, par-delà la compétence professionnelle dont il a fait preuve dans une institution pour enfants handicapés (Le Soleil de l'enfance, à Saint-Georges de Beauce) et par-delà son expérience personnelle du handicap – il est né avec la main et l'avant-bras droit en moins –, est l'une des personnes de chez nous la plus engagée dans la création et le démarrage de sociétés dédiées à l'amélioration de la qualité de vie.

La Ville de Saint-Georges et la région de la Chaudière-Appalaches lui sont redevables de la création d'organismes qui existent toujours :

- l'Association des personnes handicapées de la Chaudière (1971);
- l'Association du transport adapté de la Chaudière (1984);
- l'Association du diabète du Québec (section Chaudière/Dia-logue) dont il est le président-fondateur;
- le Comité d'embellissement de Ville de Saint-Georges dont il est le président (1999);
- la Société d'horticulture La Chaudière fleurie dont il est le président-fondateur (2001).

Dans son engagement de retraité, M. Marchand a donné une grande envergure au Comité d'embellissement de Ville de Saint-Georges en constituant des sous-comités dont il assume l'animation et la supervision; à noter :

- ⇒ campagne annuelle de « décoration des fêtes » auprès des industries, commerces, institutions et propriétaires de résidence;
- ⇒ plantations urbaines, retour de la tradition du mai, mosaïques florales urbaines, politique et règlement relatifs aux « murales urbaines »;
- ⇒ concours Clin d'œil sur St-Georges : concours de photographie des beaux sites de la ville s'adressant aux jeunes et aux adultes;
- ⇒ participation à « Villes fleuries »;
- ⇒ concours d'aménagement paysager et promotion des « beaux aménagements »;
- ⇒ regroupement en un même lieu physique des associations dédiées aux handicapés;
- ⇒ promotion de l'accès aux édifices publics pour les personnes handicapées.

Chacune des réalisations, individuelle ou collective, de M. Marchand a eu des effets d'entraînement non seulement dans la ville, mais aussi dans les municipalités environnantes.

Durant sa carrière, M. Marchand a centré ses engagements bénévoles dans le secteur paraprofessionnel; à la retraite, il les centre sur la qualité de vie par la salubrité et la beauté de l'environnement.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** SAINT-HYACINTHE

**Classe :** 2 (51 489 h.)

**Catégorie :** Employé municipal

**LAURÉAT :** PIERRE AUDET

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Pour M. Pierre Audet, surintendant à l'usine d'épuration de la municipalité de Saint-Hyacinthe, « l'eau, c'est SA vie ». En 1999, il convainc plusieurs de ses concitoyens d'entreprendre un projet d'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Yamaska. Il fonde alors le COGEBY, le Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska, une coalition pour un développement durable. Objectif : développer un sentiment d'appartenance à la rivière et à ses rives. Une tâche immense, car la Yamaska parcourt 4784 km et traverse une centaine de municipalités où vivent quelque 250 000 personnes.

Le COGEBY, qui regroupe 326 membres, peut compter sur le soutien de plusieurs organismes tels le Comité de citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain, l'Association des chasseurs et pêcheurs de l'Estrie, le Fonds d'environnement de Shell, le Fonds d'action québécois pour le développement durable, la Fédération québécoise de la faune, l'UPA, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Ville de Saint-Hyacinthe et les MRC.

En plus de toutes les actions entreprises pour s'implanter dans le milieu, le COGEBY a bonifié le projet « On voit grand ou vert » mis sur pied par le Carrefour Jeunesse-Emploi; ses bénévoles ont analysé des échantillons d'eau de 16 tributaires de la Yamaska. Il a aussi collaboré à « Ruisseau des Aulnages », qui consistait à nettoyer et à stabiliser près de 4 km de berges. En 2001, avec sa « Journée de la rivière », il a obtenu la collaboration de groupes ou d'associations de cinq municipalités qui ont préparé des activités culturelles, sportives et sociales à l'occasion de « La journée de la pêche ».

Le COGEBY a un effet d'entraînement spectaculaire. En plus de participer à des soirées-débats, il a fait des recommandations sur l'usage des pesticides et la gestion des surplus de lisiers. Ses nombreuses réalisations ont exigé un nombre d'heures incalculable de la part des bénévoles et de son président-fondateur, M. Pierre Audet. À ce rythme, plusieurs sont convaincus que, dans quelques années à peine, les retombées positives de ses actions sur l'environnement seront vérifiables.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** SAINT-JEAN-PORT-JOLI

**Classe :** 5 (3 400 h.)

**Catégorie :** Organisme communautaire

**LAURÉATE :** LA FÊTE DES CHANTS DE MARINS

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

À sa quatrième édition, la Fête des chants de marins continue de célébrer et de mettre en valeur les aspects qu'emprunte la culture maritime, principalement associée à la navigation et au fleuve Saint-Laurent, sous le chapiteau rassembleur du chant de marin.

Cet événement culturel et social, qui se déroule dans les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet et Saint-Roch-des-Aulnaies, porte en soi un volet éducatif par le lien qui est fait entre le plaisir de célébrer autour d'un répertoire et toute une tradition méconnue de notre histoire. C'est en fait une tradition identitaire et fondatrice essentielle, car cette partie du continent s'est développée grâce aux navires.

Les fêtes de chants de marins sont présentes en Europe et sur la côte est des États-Unis. Au Québec, la fête reprend une formule éprouvée mais adaptée à notre réalité historique. C'est sortir de l'oubli des œuvres méconnues et un patrimoine tout aussi méconnu.

Travailler trois villages ensemble est en soi innovateur et original car cela permet une réelle synergie entre les acteurs et multiplie les retombées. De plus, c'est une idée de la « côte » dont on fait la promotion, alors trois villages, c'est beaucoup plus fort. Rappelons-nous que la force d'un événement réside dans la concertation.

Cette manifestation est une réappropriation d'un pan occulté de notre histoire qui peut mener à la mise en valeur d'endroits fréquentés (la Gaspésie), de métiers d'arts tels que la sculpture (bateaux de bois, figures de proue, etc.) et même de la tradition culinaire. Les échanges culturels avec d'autres pays sont aussi pratique courante pour la Fête des chants de marins. C'est donc le renforcement d'une pratique qui a un impact positif certain sur le milieu.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** SAINT-MARC-DE-FIGUERY

**Classe :** 6 (620 h.)

**Catégorie :** Organisme communautaire

**LAURÉATE :** CORPORATION  
DE DÉVELOPPEMENT  
SOCIO-ÉCONOMIQUE DE  
SAINT-MARC-DE-FIGUERY

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

Faire connaître la municipalité et améliorer la qualité de vie de ses citoyens : voilà les raisons d'être de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery. Depuis sa création en 1992, la corporation a mis sur pied de nombreux projets innovateurs, et sa réussite est particulièrement marquante sur le plan touristique.

Il y a dix ans, la municipalité ne comptait aucune activité touristique. Grâce aux efforts déployés par la corporation, on trouve maintenant dans cette agglomération de 620 habitants un nombre impressionnant d'attraits et d'activités : musée de la poste, boutique de forge, site d'interprétation de la rivière Peter-Brown, centre d'interprétation sur le chien polaire, bergerie, mini-ferme, sites de pêche... La corporation a même instauré un circuit agrotouristique, en collaboration avec un promoteur privé.

Pour faire reconnaître le potentiel humain et agricole de la région, la corporation a aussi créé, il y a deux ans, les Festivités champêtres. Celles-ci attirent des gens des quatre coins de l'Abitibi-Témiscamingue. Compétitions de tracteurs, clinique de technique équine, tonte de moutons, dressage de chiens et pêche font partie des activités proposées. On y fait aussi la promotion des produits du terroir au moyen d'un grand repas préparé par les citoyens.

En plus d'organiser de nombreux événements de toutes sortes, la corporation a mis sur pied en 2000, un programme de développement domiciliaire. Celui-ci a pour but de promouvoir la municipalité auprès des personnes intéressées à acquérir un terrain ou à construire une résidence ou un chalet.

Toutes ces actions, réalisées grâce aux initiatives de bénévoles, témoignent d'une vision forte et globale du développement local. Les membres du conseil municipal reconnaissent d'ailleurs que la corporation a contribué au rayonnement culturel, touristique, social, commercial, industriel et économique de la municipalité. Sans compter que deux des projets parrainés par la corporation ont reçu des prix lors de galas touristiques régionaux.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :** TROIS-RIVIÈRES

**Classe :** 1 (126 438 h.)

**Catégorie :** Citoyen

**LAURÉAT :** DENIS SIMARD

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

En 1997, Denis Simard est l'un des premiers citoyens à répondre à l'appel du maire de Trois-Rivières qui veut rassembler les forces vives de la région pour contrer le taux de chômage alors très élevé. À l'occasion du Forum pour le renouveau économique, M. Simard, jeune retraité, s'intéresse à une question d'une grande pertinence : comment mettre au service de la relance régionale tout le talent et l'expérience des retraités?

Sa réponse est celle du bibliothécaire qu'il a été : mettre sur pied un répertoire de personnes retraitées et constituer la Banque de ressources des aînés de la Mauricie (BRAM). Il devient donc coordonnateur de cet outil novateur, et la banque voit le jour en 1999. La BRAM se met immédiatement au service des entreprises et des organismes, qui peuvent ainsi compter sur les compétences de nombreux retraités bénévoles. Elle crée aussi des liens nouveaux entre les acteurs de différents milieux.

Mais M. Simard ne se contente pas de faire travailler les autres... il participe activement à la vie culturelle de Trois-Rivières. Il assure la coordination d'une émission de télévision où des retraités abordent différents sujets de l'actualité régionale. Il collabore à la rédaction de la politique culturelle de Trois-Rivières-Ouest et, après la fusion, il travaille à l'intégration des politiques culturelles des villes fusionnées. Il siège aussi aux conseils d'administration de l'Office de tourisme et de l'International de l'Art vocal. M. Simard donne lui-même l'exemple d'une retraite active et féconde.

M. Simard avait déjà commencé à mobiliser les ressources de sa région bien avant la fusion municipale. Or celle-ci lui a fourni l'occasion de relever des défis encore plus grands. Son engagement bénévole, au service de ses concitoyens de tous les âges, a su s'ajuster aux besoins de sa communauté.

# MÉRITE MUNICIPAL 2002

**MUNICIPALITÉ :**

**WEEDON**

**Classe :**

**5 (2 738 h.)**

**Catégorie :**

**Citoyen**

**LAURÉAT :**

**SÉBASTIEN FONTAINE**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Réalisations

L'engagement bénévole de M. Sébastien Fontaine est un modèle de vitalité pour toute la population de Weedon. On peut presque dire que ce jeune homme de 23 ans fait carrière dans le bénévolat, puisqu'il a commencé son engagement social à... 8 ans. Et il est rare de rencontrer un jeune qui œuvre à la fois dans un centre culturel, une bibliothèque municipale, une garderie, les loisirs et l'Église.

Considéré comme l'un des bâtisseurs du centre culturel, il a recruté 18 jeunes pour organiser des activités avec les pensionnaires d'une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie. Le Service des loisirs et la bibliothèque municipale peuvent aussi témoigner de sa grande disponibilité et de son dévouement.

La diversité de son champ d'action, sa détermination et son dynamisme ont touché plus de 2000 personnes. Ce qui est beaucoup dans une municipalité de 2738 habitants. Il ne serait pas faux d'affirmer qu'il a contribué à améliorer la qualité de vie de presque tous ses concitoyens.

C'est donc avec fierté que la Municipalité de Weedon a posé la candidature de Sébastien Fontaine, un homme de cœur sur qui toutes les générations peuvent compter.